

# Le rapport national Droit des usagers

JL San Marco

*Président de la CRS PACA*



# Des droits récents

- Etats généraux de la santé 1997-98
- Loi du 2 mars 2002

# Des droits individuels

- Accès à l'information
  - Consentement
- Accès au dossier médical
- Réparation des accidents médicaux

# Garantis par des droits collectifs

- **Participation des usagers aux instances de santé**

# Des droits encore insuffisants

- Pas de symétrie de l'information
- Pas de respect du principe de contradiction dans la décision de santé

# Des difficultés persistantes

- La saga des homologations
  - L'énormité des besoins
- L'absence de prise en charge des frais des RU

Des droits trop marqués «usagers»  
et pas assez «droit à l'usage»

Des discriminations persistantes

- Patients couverts par la CMU et l'AME
- Dépassements d'honoraires

# De beaux progrès

- La création du CISS et ses déclinaisons
- Le soutien de l'institut du droit de la santé
- La charte tripartite usagers-AM-professionnels

# Des efforts à poursuivre

- L'accessibilité de l'information
  - La diffusion de l'information
- L'automaticité de l'enregistrement des plaintes
  - L'application de la charte
- La publicité des dépassements d'honoraires